Cybersécurité

L'assistance Cyber en ligne

Vous pensez être victime d'un acte de cybermalveillance (piratage, virus informatique, hameçonnage...) ?

« Assistance Cyber en Ligne » va vous permettre de diagnostiquer gratuitement votre problème et d'appliquer des conseils adaptés pour y remédier.

Si vous le souhaitez, vous pourrez également être mis en relation avec un professionnel en cybersécurité référencé par le dispositif Cybermalveillance.gouv.fr.

Pour utiliser le service, cliquez en bas à droite sur l'onglet jaune "Assistance Cyber en ligne".

Commune de Retiers